

Faculté de droit**DROI2305 Philosophie du droit**

[30h] 4.5 crédits

Cette activité se déroule pendant le 1er semestre

Enseignant(s): Jacques Lenoble

Langue d'enseignement : français

Niveau : Deuxième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Son objectif est double. Il est tout d'abord d'introduire aux problématiques techniques de la philosophie du droit contemporaine, soit celles de la validité, de l'herméneutique juridique et de la science du droit. Il est ensuite, au départ de la connexion de ces problématiques avec d'autres problématiques de la pensée contemporaine, d'ouvrir diverses pistes de recherche et de permettre ainsi à l'étudiant de se situer personnellement par rapport à son expérience juridique.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

La méthode consiste à travailler sur texte et à associer étroitement l'étudiant au travail de réflexion.

Résumé : Contenu et Méthodes

Le cours de Philosophie du Droit examinera les principaux courants contemporains de philosophie du droit (approches analytique, herméneutique, pragmatique) et de philosophie politique (débat libéralisme - communautarisme - républicanisme). Ces approches seront présentées à la fois dans leur dynamique interne (et, au besoins, en rapport avec le contexte des transformations sociales et juridiques qui leur sont liées) et, surtout, au départ de l'état actuel de leurs hypothèses théoriques. Elles seront, ensuite, interrogées quant à leurs présupposés philosophiques et seront confrontées, dans cette perspective, à l'hypothèse de la procéduralisation contextuelle développées au Centre de philosophie du droit de l'UCL. L'enseignement se fera au départ d'un certain nombre d'articles (de langue anglaise ou française) qui seront distribués aux étudiants au début de l'année académique.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

L'évaluation se fait par l'intermédiaire d'un travail personnel de l'étudiant sur une question définie de commun accord par l'étudiant et l'enseignant. //